

# LE VILLABÉEN



## Ils fleurissent Villabé



P 10

SÉCURITÉ : VACANCES  
TRANQUILLES



P 14

LOGEMENTS LOCATIFS  
LE CHANTIER DÉMARRE !

# **FORCLUM** ÎLE DE FRANCE

LA PERFORMANCE ELECTRIQUE AU SERVICE DE L'INDUSTRIE,  
DU TERTIAIRE ET DES COLLECTIVITES

*Automatismes, Informatique Industrielle, Instrumentation,  
Energie, Eclairage Public, Signalisation Tricolore  
Installations Extérieures*

Etablissement de Corbeil  
14-16 RUE GUSTAVE EIFFEL - 91100 CORBEIL ESSONNES  
Tél. : 01 60 89 27 27 - Fax : 01 64 96 77 07  
E.mail : [valdessoine@forclum.eiffage.fr](mailto:valdessoine@forclum.eiffage.fr)



**AGENCE  
GILLES CARTIER**



**VENTES VN - VO  
SERVICE RAPIDE - MECANIQUE - TOLERIE  
PEINTURE - DEPANNAGE - REMORQUAGE**

**MENNECY 01 64 57 30 40**  
[garage-cartier-mennecy@renault.fr](mailto:garage-cartier-mennecy@renault.fr)

9, rue Victor Grignard - ZAC de Montvrain

# centre commercial **VILLABE 6**

et **Carrefour Villabé**



**Horaires d'ouverture du C.Commercial :**  
du lundi au samedi de 10h à 20h30  
route de Villoison 91813 CORBEIL Cedex  
01 60 86 33 77 - [www.cc-villabe.com](http://www.cc-villabe.com)

**Horaires d'ouverture de l'hypermarché Carrefour :**  
du lundi au vendredi de 9h à 21h30  
le samedi de 8h30 à 21h30  
route de Villoison 91814 CORBEIL Cedex  
01 69 89 40 00



**Carrefour**



Elle est belle  
**La vie !**

Et les 60 boutiques  
du Centre Commercial

01 69 25 93 53



Assainissement



Génie Civil  
Ouvrages Hydrauliques

7, rue Jean-Jacques ROUSSEAU Bât 504  
91350 GRIGNY



Voirie et Réseaux

## Sommaire

P 4/5

### **DÉCOUVRIR :**

**Les espaces verts,  
service nature!**



P 6/7

### **VIVRE :**

**Retour en images ...**

P 8/9

### **AGIR :**

**Interview Yveline Cailleret :  
"contactez le service social"**

**Logements locatifs,  
le chantier démarre !**

**A6 : Villabé agit !**

P 10/11

### **AGIR :**

**Passeport Biométrique  
Horaires d'été  
des services municipaux**

**Sécurité : vacances tranquilles**

**Les services techniques agissent**

P 12/13

### **COMMUNIQUER :**

☉ **Manifestations à venir**

☉ **Tribunes des groupes politiques  
représentés au conseil municipal**

P 14

### **COMMUNIQUER :**

**Rappel important :  
Collectes des déchets**

**L'Étoile Sportive a 25 ans.**

# Édito

Irène Maggini



**Maire de Villabé**

## Faire d'une contrainte une opportunité

Comme je vous l'ai annoncé dans la lettre du maire de mai, je tiens à vous donner régulièrement des informations au sujet de l'intercommunalité. Le cabinet d'études engagé par la commune travaille actuellement à la constitution du dossier qui nous permettra de déterminer le meilleur choix à faire pour Villabé.

J'organiserai avant la fin de l'année une réunion publique entièrement consacrée à l'intercommunalité. Le Conseil Municipal est quant à lui pleinement associé à la démarche. Je m'appuierai en la matière sur les principes de transparence et de respect du débat démocratique qui me guident dans chacune de mes décisions.

Nous n'avons plus le choix de nous engager ou pas auprès d'une communauté d'agglomération ou de communes. La Loi nous y oblige. Nous allons transformer une contrainte en opportunité, pour Villabé.

Villabé, le 6 Juillet 2009

Le Maire, Irène Maggini

**Directeur de la publication :** Irène Maggini  
**Rédacteur en chef :** Jean-Marc Bouly

**Rédaction, mise en page, conception graphique :**  
Service Communication Mairie de Villabé

**Photos :** Mairie de Villabé, Corbis images, Photodisc  
**Imprimerie :** L.V.R.I.

**Mise en page des "pages pub" (p.2 et p.15) :** Global Graph  
**Régie publicitaire :** Isabelle Amar Communication 01.45.78.88.14

## Les espaces verts, **service nature !**



Depuis quelques semaines, les massifs, les jardins et les édifices publics de la ville ont revêtu leurs parures estivales.

Ceci est l'aboutissement du travail des jardiniers du service espaces verts de la commune et de la volonté de faire de Villabé un village où il fait bon vivre.

**S**ous la responsabilité de Pascal Gourlain, quatre employés municipaux travaillent d'arrache-pied pour entretenir les espaces verts. Chaque semaine, ils tondent les pelouses et les surfaces engazonnées (chaque zone est tondu en moyenne une fois tous les quinze jours). Mais il faut aussi s'occuper des plantations, ronds-points, voies communales et chemins piétonniers.

Été comme hiver, les employés bêchent, plantent, entretiennent, ramassent feuilles et herbes coupées. Chaque bâtiment municipal accueille d'abord les Villabéens avec la verdure. De même, les vasques apportent une touche de gaieté à différents endroits de la commune. Pourtant, les jardiniers notent que, chaque année, ont lieu des actes d'incivilité, comme l'arrachage des plants... Cette vingtaine de sites nécessitant un arrosage régulier, l'ensemble des services techniques vient prêter main forte aux

espaces verts. Ce sont autant de pôles à embellir, pour que tous les habitants puissent en profiter au quotidien !

### Les espaces verts en quelques chiffres

Avant de s'attarder sur les fleurs, quelques chiffres sont à noter, pour montrer que le travail ne manque jamais. En effet, il s'agit d'entretenir en régie

(par les services de la commune) plus de 450 des 2287 arbres, isolés ou en alignement.

À Villabé, on compte un arbre pour deux habitants, et deux tailles par an sont de rigueur.

L'hiver, lorsque toutes les feuilles sont tombées, s'effectue la "taille en rideau" : les branches sont remises en forme dans un alignement harmonieux. L'été, cette taille est confirmée par la "taille en vert" : on donne ainsi aux arbres leur forme définitive, pour la saison. Mais la tonte et le fauchage occupent

**À Villabé on compte un arbre pour deux habitants.**

## fleurir, entretenir...

aussi le service espaces verts.

Sur les 8 hectares de terrains à débroussailler, la moitié est gérée en régie.

Pour les 15 hectares de terrain en tonte, ce sont environ 6 hectares placés sous la responsabilité des espaces verts.

Chaque année, l'acquisition de 16 000 plants divers et variés, naturellement choisis en fonction des saisons (octobre à avril et mai à septembre), est consacrée au fleurissement de la commune. Pour le plaisir des yeux et le bonheur de regarder un massif harmonieux, 39 variétés de plantes se font belles chaque matin : l'été, dès 7 heures, elles sont visitées par leurs protecteurs, qui s'occupent de les faire boire avant les heures chaudes.

Si vous ne connaissez pas le nom des plantes que vous croisez tous les jours, n'hésitez pas à demander des renseignements aux Services Techniques !

### Un engagement solidaire et éco-citoyen

Le soin apporté à l'ensemble des espaces verts ne peut se faire uniquement en régie. La municipalité fait également appel à des entreprises extérieures pour les tontes, tailles et entretiens. Pour trois zones (la gare routière du collège, le gymnase du Bras de Fer et le quartier des Ormeaux), c'est l'insertion professionnelle des personnes handicapées qui est mise à l'honneur. Le choix des lieux a été fonction de

plusieurs critères : il fallait des zones où le flux de véhicules soit réduit, tout en favorisant le passage des piétons.

Ainsi, les échanges sont possibles et le travail est valorisé.

En ce qui concerne l'éco-citoyenneté, la nature permet de lutter contre les incivilités : le mur du cimetière est maintenant couvert de lierre, empêchant les tags.

Un autre exemple de mur végétal a vu le jour à l'école maternelle Jean Jaurès, où une haie vivante a été plantée dans la cour : ainsi, les abords de la statue sont protégés autant qu'embellis.



gravillonnées). Pour la première année, le paillage fait son apparition dans nos massifs. Constitué de blé et d'orge, il a plusieurs vocations : optimiser l'arrosage, en limitant les pertes d'eau et l'évaporation ; empêcher le développement des "mauvaises herbes" ; protéger le sol des aléas climatiques. Nos jardiniers constatent que cette expérience est positive dans l'économie de l'eau. À petite échelle, c'est un geste pour notre planète qui est réalisé. Tous les végétaux sont plantés à la main : entre le démontage des anciens massifs et l'installation des nouveaux, un mois s'écoule, où les bulbes d'hiver quittent la terre pour être stockés avant de retrouver leur place à l'automne, où la place est faite pour permettre aux nouveaux plants de croître au mieux. Chaque saison, le service s'adapte, jusque dans ses horaires, aux besoins des plantes, pour le plaisir des sens : nous souhaitons à chacun de profiter du spectacle, toujours changeant, de la nature apprivoisée !

### Le respect de l'environnement

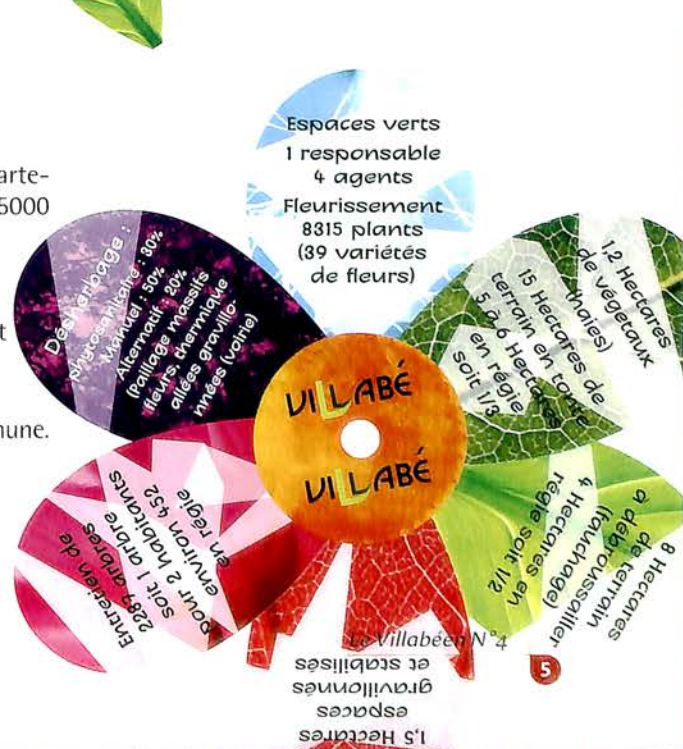
Le désherbage et le traitement des espaces verts sont effectués dans le respect des normes de sécurité et de protection de l'environnement : le désherbage phytosanitaire (chimique) reste ainsi minoritaire, tandis que plus de 70 % de l'entretien se fait à la main ou par des méthodes alternatives (paillage des massifs, désherbage thermique par flamme directe, allées

## À l'honneur...

Le 17 juin dernier, un jury nommé par le Département, dans le cadre des "villes et villages fleuris", est venu observer le travail de nos jardiniers. Au travers d'un mini-circuit, il a pu découvrir les divers quartiers fleuris de la commune ainsi que les secteurs dédiés à la vigne, accompagné par les commentaires de Roger Forlivesi, conseiller municipal. Le jury a souligné l'effort des habitants dans le décor des jardins. Le Villabéen ne manquera pas de vous donner les résultats de ce concours départemental !

Rappel des prix décernés par le Département pour les communes de 1001 à 5000 habitants :

en 2006, Villabé a reçu le 2ème prix ; en 2007, le 4ème prix ; en 2008, le 2ème prix, récompensant les efforts et le travail quotidien du service des espaces verts, acteurs de l'embellissement floral de la commune.



# Retour en images...



Mai 2009 :  
Plus de 380  
compétiteurs ont  
participé à la  
"Vélostar 91".



Mai 2009 :  
27<sup>ème</sup> édition  
de Villabé en fête  
Spectacle des enfants et kermesse, théâtre,  
danse portugaise, concours de boules, concert  
et le rallye.



Mai 2009 :  
Découverte et initiation Hip Hop, Roller et graff.  
Les jeunes ont crée à la bombe  
une fresque sur le mur du  
court de tennis.  
Un challenge roller acrobatique  
accompagné des danseurs  
de Hip Hop a clôturé  
cette manifestation  
sous les regards impressionnés  
de chacun.



Juin 2009 :  
séjour en  
Charente Maritime  
pour nos Anciens,  
organisé par le  
CCAS de la Mairie  
de Villabé.



Juin 2009 : Premier Gala de  
l'association de danse "attitude" à  
la Villa, pour les petites de la section  
classique, et les 2 sections modern jazz.



Avril 2009 : Le virtuose orchestre Stajic a proposé à l'église pleine de spectateurs conquis une version des quatre saisons de Vivaldi, avec comédiens.

8 Mai 2009 : Commémoration du 64ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945.



Les TKP

Les Post-it

Chorale d'enfants de l'École municipale de musique Harmonies



Face à la mer

Thomasi

El senior Igor




Face à la mer



Face à la mer

Un mois de Juin en musique. Pour la 1ère édition de Festi'Villa, Thomasi, El senior Igor et Face à la mer ont répondu à l'attente du public : Festivilla reviendra, avec d'autres artistes en novembre. À la Saint-Jean, les Post-it et les TKP ont enflammé la place de la gare. Lors de la fête de la musique les enfants et adultes de l'École municipale de musique Harmonies ont fait profiter de leur talent au public de l'Espace culturel la Villa.

## Interview

Yveline Cailleret  Adjointe au Maire chargée de l'action sociale, de la solidarité et de l'emploi



# Yveline Cailleret : "contactez le service social"

Le Villabéen fait le point sur le RSA avec Yveline Cailleret, Adjointe au Maire chargée des affaires sociales. L'occasion pour elle de rappeler la vocation première du service social : aider.

### Le RSA en quelques mots, qu'est-ce que c'est ?

Le Revenu de Solidarité Active est entré en vigueur le 1er juin dernier. Cette prestation remplace le Revenu Minimum d'Insertion (R.M.I.), l'Allocation de Parent Isolé (A.P.I.) ainsi que divers dispositifs temporaires de retour à l'emploi.

### Qui peut en bénéficier ?

Les ex-bénéficiaires du RMI et de l'API, les travailleurs aux revenus modestes ou pauvres, à temps complet ou partiel, ainsi que d'autres salariés. Dans l'Essonne, nous comptons 16 500 ex-bénéficiaires des RMI/API et 30 000 travailleurs à faibles revenus !

### Concrètement, comment cela se présente-t-il ?

Pour ceux qui travaillent et dont les ressources n'atteignent pas un certain plafond, c'est un complément de revenus. Pour ceux qui ont plus de 25 ans ou sont parents ou futurs parents et qui ne travaillent pas, c'est un minimum forfaitaire. Pour tous, enfin, c'est un dispositif d'accompagnement social et professionnel avec l'aide d'un référent unique pour faciliter l'accès à l'emploi ou consolider les capacités professionnelles.

### Vous nous avez dit vouloir passer un message aux Villabéens au moment des vacances...

Absolument ! N'hésitez pas à contacter le service social. Seul ou en famille, si vous

rencontrez des difficultés, un accueil confidentiel et une écoute professionnelle vous y attendent. Par exemple, vous pouvez peut-être bénéficier des distributions alimentaires mensuelles.

### De quoi s'agit-il et comment en bénéficier ?

Depuis plusieurs années, la Municipalité distribue des colis alimentaires, en partenariat avec le Secours Populaire. Ces aides sont conditionnées à la situation de chacun. Pour déposer un dossier de demande, inscrivez-vous du 15 juillet au 15 septembre auprès du service social, muni des documents indispensables (voir encadré).

#### Aides alimentaires

Les documents suivants sont à fournir au service social pour bénéficier des distributions alimentaires :

- Livret de famille.
- Dernier avis d'imposition de chaque personne vivant au foyer (ou tout document justificatif).
- Attestation carte Vitale.
- Quittance de loyer (ou justificatif d'accession à la propriété).
- Justificatif de la CAF.

#### RSA

Conseil Général - Maison départementale des solidarités à Corbeil  
01 60 89 93 60  
CAF d'Evry - 08 20 25 91 10 - caf.fr  
Allo service public - 3939 - service-public.fr  
MSA (régime agricole) - msa.fr

### Information canicule

- Evitez de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes (11h - 21h) et restez à l'intérieur de votre habitat dans les pièces les plus fraîches et au mieux, dans un espace rafraîchi,
- passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais (grands magasins, cinémas, lieux publics), en l'absence de rafraîchissement dans votre habitation,
- restez à l'ombre dans la mesure du possible, ne vous installez pas en plein soleil, si vous devez sortir à l'extérieur, préférez le matin tôt ou le soir tard,
- portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire, si vous devez sortir,
- buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif,
- évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...).
- pensez à aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes souffrant de troubles mentaux) en leur proposant régulièrement des boissons, même en l'absence de demande de leur part,
- pensez à appeler vos voisins ou vos amis âgés et handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles.

Pour plus d'information, contacter le service social au 01.69.11.19.73 ou sur la ligne mise en place par le ministère de la santé : 0 800 06 66 66 Canicule Info Service (appel gratuit).



# Logements locatifs, le chantier démarre !

Après avoir pris un retard indépendant des souhaits de la municipalité, le chantier des logements locatifs aux abords du Cirque de l'Essonne a démarré à la fin du mois de mai.

**Le Villabéen fait le point.**

## Combien de logements ?

95 logements sont prévus sur le chantier situé au lieu dit "les Brateaux". Ils seront répartis en cinq bâtiments, de la façon suivante : 29 deux pièces, 38 trois pièces, 28 quatre pièces.

## Pour quel usage ?

Les logements construits sont destinés à un usage locatif à loyer modéré. La commune bénéficiera d'une priorité d'attribution sur plusieurs de ces appartements.



## Qui construit ?

La construction a été confiée à la société d'HLM Pierres et Lumières. La crise de ces derniers mois, qui a notamment frappé de plein fouet le marché immobilier et la construction, a amené Pierre et Lumières à retarder les débuts du chantier.

## Quand ces logements seront-ils livrés ?

Après les premiers terrassements, le démarrage du chantier de construction proprement dit interviendra en septembre prochain.

Si le planning est respecté, la livraison des premiers logements devrait intervenir dans le courant du premier semestre 2011.

## La construction préserve-t-elle le site ?

Dans les années 90, la Municipalité dont l'équipe actuelle est issue, a protégé par le biais du Plan d'Occupation des Sols, le Cirque de l'Essonne. La construction des 95 logements actuellement en chantier ne remet absolument pas en cause la préservation de ce site environnemental.

## Pourquoi construire ces logements ?

Madame le Maire s'est engagée à maintenir et accroître les possibilités d'accès aux logements à Villabé. Ces habitations, situées près de l'entrée de ville, vont offrir la possibilité à de nombreuses personnes d'emménager ou de demeurer à Villabé.

## Transports

# A6 : Villabé agit !

Pas de palabres inutiles, des actes : c'est avec cette volonté d'agir que Madame le Maire a été reçue par le Ministère des Transports le 17 Juin dernier. À l'ordre du jour de cette réunion à laquelle participaient également Monsieur Frank Marlin Député de l'Essonne et Monsieur le Maire du Coudray-Montceaux, un point crucial : L'autoroute A6 et l'inconfort des nuisances sonores persistantes subies par

les Villabéens à cause du mauvais état de cette portion de route.

Le Villabéen vous rendra très prochainement compte des décisions prises lors de cette réunion.

Irène Maggini déclare cependant "avoir bon espoir que les pouvoirs publics nationaux aient entendu nos arguments pour résoudre la question dans des délais enfin raisonnables !".



en Bref

➤ Sécurité Sociale.

**Votre médecin vous a prescrit un déplacement médical assis et vous voulez faire appel à un taxi.** Pour être remboursé choisissez un taxi conventionné

**Reconnaître un taxi conventionné**  
Vérifiez la présence du logo bleu et blanc (sur la vitre arrière latérale droite du véhicule) : c'est la garantie d'un déplacement remboursé.



**Trouver un taxi conventionné**  
Pour connaître la liste des taxis conventionnés, appelez le 36 46 ou consultez [ameli.fr](http://ameli.fr) dans la rubrique votre caisse/nos services.

## Passeport Biométrique : nouvelles dispositions

Depuis le 12 mai dernier, à la demande de la Préfecture, nous ne recevons plus les demandes de passeports mais continuons à délivrer les cartes nationales d'identité. Pour la délivrance d'un nouveau ou d'un renouvellement de passeport vous pouvez vous rendre dans une des communes suivantes : Angerville, Arpajon, Athis-Mons, Brétigny sur Orge, Brunoy, Corbeil-Essonnes, Dourdan, Draveil, Etampes, Evry, Gif-sur-Yvette, La Ferté Alais, Les Ulis, Longjumeau, Massy, Mennecey,

Morangis, Milly la Forêt, Palaiseau, Ris-Orangis, Savigny sur Orge, Sainte Geneviève des Bois, Viry-Châtillon et Yerres.

**Rappel des pièces à fournir :**

- Ancien passeport
- Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance
- 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille (pour les mineurs, pour le nom d'épouse ou veuve)
- Document justifiant la nationalité française pour les personnes nées à l'étranger ou pour les parents nés à

l'étranger

- Jugement de divorce
- Déclaration de perte ou de vol
- Pièce officielle avec photo

Timbre fiscal :

Adulte : 88€ avec 2 photos. 89€ sans photos qui seront prises sur place.

Pour les mineurs de 15 ans et plus :

- 44€ avec deux photos
- 45€ sans photos qui seront prises sur place.

Pour les mineurs de moins de 15 ans :

- 19€ avec deux photos
- 20€ sans photos qui seront prises sur place.

## Horaires d'été des services municipaux

La mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et de 14H à 17H30.



Les permanences du samedi matin, ne seront pas assurées du 4 juillet au 28 août. Il n'y aura pas de permanences juridiques, notariales, patrimoine pendant la période estivale.

- Pour la permanence de l'assistante sociale prendre rendez-vous auprès de la Maison Des Solidarités à Corbeil-Essonnes au 01.60.89.93.60
- L'agence postale sera ouverte tout l'été aux horaires habituels.

du lundi au vendredi de 9h15 à

11h45 et de 15h30 à 18h00 le samedi de 9h00 à 12h00.

Fermée dernière semaine de juillet. Le Relais emploi communal sera prochainement transféré en mairie. Le service social accueillera les demandeurs d'emplois en juillet selon les jours et les horaires habituels. Pour plus de renseignements : 01.69.11.19.73.

- La bibliothèque ouvrira ses portes aux lecteurs, tout au long du mois de juillet aux horaires suivants :

les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 16h30 à 18h30. Elle sera fermée en août.

- La halte garderie et le relais assistantes maternelles seront fermés du 6 juillet au 31 août inclus.

- Le centre de loisirs "les copains d'abord" accueillera tous les enfants âgés de 3 à 11 ans de 7h00 à 18h30 pendant juillet et août.

- Le service jeunesse ouvrira ses portes aux jeunes Villabéens du lundi au vendredi de 10h00 à 19h00.

## Sécurité : Vacances tranquilles

Le lundi 22 juin dernier, Irène Maggini, Maire de la commune, a organisé avec le lieutenant Clautiaux de la Gendarmerie de Mennecey et Michel Pivin responsable de la Police Municipale, une réunion publique sur les mesures de sécurité élémentaires à prendre lors des périodes d'absence de son domicile.



De nombreux Villabéens ont participé activement à cette réunion. Le "Villabéen" vous rappelle que vous avez la possibilité de signaler votre absence à la Gendarmerie en utilisant le formulaire "Vacances tranquilles" disponible en mairie. Pour plus de renseignements contacter la police municipale au 01.69.11.19.75.

## Les services techniques agissent

Depuis le début de l'année, les différentes actions entreprises par les services techniques sont effectuées dans le cadre d'une harmonisation du territoire et de protection de l'environnement.

### Travaux terminés



Dans le courant du mois de mai, une partie de la toiture de la mairie a été refaite en zinc afin de permettre une meilleure étanchéité du bâtiment. Dans la continuité des travaux de la réfection de la salle Roger Duboz, les réseaux aériens (France Télécom et EDF) ont été enfouis dans le cadre d'une harmonisation de la place du Pâtis. Suite aux travaux du chemin des Copeaux, la réfection de la voie s'est accompagnée de travaux d'éclairage public. Les candélabres sont munis dorénavant de variateurs de puissance permettant de graduer l'éclairage en fonction de la luminosité extérieure. Ces variateurs, qui permettent une économie d'énergie de 30 %, sont amortis très rapidement. Cette action s'est étendue au chemin des Vignes et le sera progressivement au reste de la commune.

### Cet été...

Difficile d'effectuer des travaux dans les écoles et bâtiments communaux (Maison de l'enfance) tout au long de l'année, quand les lieux sont occupés par ceux qui les font vivre ! Aussi, pendant l'été, les deux groupes scolaires et la halte garderie Mélusine vont bénéficier d'interventions réalisées soit par les services municipaux, soit par des entreprises. Principaux travaux programmés : le changement des fenêtres du bâtiment de l'élémentaire Jean Jaurès et à la halte garderie et pose d'un vitrage thermique afin de limiter les déperditions de chaleur.

### Dès la rentrée...



Les flancs du préau du centre de loisirs seront fermés aux intempéries grâce à un bardage translucide. Dans le cadre d'un programme pluriannuel d'enfouissement des réseaux le chemin des Échaudés et la rue des Linottes sont en tête de liste pour ces travaux.

## Mais encore...

### Service pour les retraités

Vous êtes retraité ?

La municipalité et le CCAS mettent à votre disposition un mini-bus et son chauffeur pour effectuer vos emplettes au centre commercial Carrefour, les mardis et vendredis.

Départ vers 10h retour vers 12h. Les bénéficiaires doivent s'inscrire la veille auprès du service social au 01.69.11.19.73

### Arrêté permanent contre les bruits de voisinage



Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers, peuvent être effectués de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 du lundi au samedi. Interdit le dimanche.

### Groupes scolaires

Fin d'année musicale et colorée. Les groupes scolaires Ariane et Jean Jaurès nous ont offert de merveilleux spectacles et expositions pour clôturer l'année scolaire 2008/2009.

Bravo à tous les enfants, à leurs enseignants et aux parents d'élèves pour le travail accompli ! Moment d'émotion pour le dernier spectacle organisé par Mr Amiot, directeur de l'école élémentaire Ariane qui, après 19 années auprès de nos jeunes Villabéens, part pour de longues vacances bien méritées.

Son successeur Pascal Serre sera heureux de vous accueillir à la rentrée.

Bonnes vacances à tous !



## Manifestations

**11 juillet**

- Sortie : **Moret sur Loing**  
Visite de la ville, du musée du sucre d'orge, restaurant et spectacle.

**13 juillet**

- Feu d'artifice et Bal



Bal de 21h à 2h parking du gymnase Paul Poisson.  
Distribution gratuite de lampions. 23h début du spectacle pyrotechnique.

**30 août**

- Sortie : **Provins pour la fête de la moisson.**



**5 septembre**

- Forum des associations de 11h à 18h



**12 septembre**

- Opéra en plein air: **Rigoletto de Verdi.**  
À Vaux-le-Vicomte.



**25 au 27 septembre**

- Fête du sport 2009



**3 et 4 octobre**

- Vide grenier  
Parking de la Villa

## Expression des



### Été et solidarité

L'ensemble de la liste "Pour Villabé" souhaite à chaque Villabéen un été joyeux et ensoleillé. Centre de loisirs, service jeunesse, sorties culturelles, la commune se mobilisent pour que les congés estivaux des Villabéens soient riches d'activités.

Mais notre pensée et notre action quotidienne s'adressent également, et plus spécifiquement à ceux pour qui le mot "été" n'est pas forcément synonyme de "vacances". Familles dans la difficulté, personnes âgées isolées, nombreux sont celles et ceux qui souffrent durant la belle saison.

Notre travail au côté d'Irène Maggini est important dans ce domaine : colonies de vacances à prix maîtrisés, activités pour les seniors, et plus généralement, aide et action sociale au quotidien...

Villabé est solidaire, c'est notre engagement, nous le tenons !

Les 27 Villabéennes et Villabéens engagés "Pour Villabé".

## groupes politiques représentés au conseil municipal



### Elections Européennes 7 juin

Karl DIRAT - Marie Hélène GARCIA  
Frédéric FAURE

Elections Européennes: 42,10% des Villabéens se sont exprimés. 22,45% pour la liste de Michel BARNIER, 16,48% pour les Verts ; 16,09% pour le PS ; 10,99% pour le PC. Mais attention à l'abstention ! Grand ennemi de la démocratie.

Emplois communaux :

Décidément dès qu'on parle "Directeur Général des Services" à Villabé, les choses se compliquent et s'affolent !

Dernièrement, décision de M. le Préfet de demander à notre Maire, pour vice de forme, de relancer la procédure complète de recrutement de son tout nouveau Directeur des Services ! Alors qu'il est déjà en poste.

Sécurité : Voitures brûlées, pare-brises éclatés, vols, bagarres en plein jour et incivilités, les plans de sécurité ne semblent pas être une priorité à Villabé

A nous tous un devoir de respect, de vigilance, de volonté.

Après un été ensoleillé, nous vous donnons RDV pour "Villabestival"

Le 12 septembre 2009

Contact : 06 09 56 29 01  
Villabé demain...C'est Villabé Ensemble



### INFORMER

Le bulletin municipal a été rénové, l'amélioration esthétique est nette. Mais les Villabéens attendent autre chose que le compte rendu des activités réalisées : ils veulent connaître les projets, les programmes de leur réalisation, bénéficier d'une information tournée vers l'avenir dans tous les domaines de la vie municipale. Il faut satisfaire cette attente légitime et la prendre en compte comme l'exigence d'une pratique démocratique locale.

Elle doit s'inscrire comme une contribution à la vie politique (gestion des affaires de la cité), en premier lieu dans notre commune, dont on vient de voir, avec les élections européennes, qu'elle reste éloignée de bien de nos concitoyens.

Elle permettra de mieux arrêter les décisions en utilisant l'information comme moyen d'associer la population aux choix et de donner un dynamisme aux débats locaux.

Informé pour mieux gérer, intéresser la population à l'activité municipale, devrait être un des premiers objectifs du nouveau bulletin.



### Un plan de circulation à Villabé ?

Face à l'immobilisme de la municipalité actuelle sur le sujet, nous proposons la mise en place rapide d'un observatoire des déplacements, instance qui pourrait se réunir une fois par semestre. A l'heure où plus de 100 logements sociaux vont se construire à Villabé, plus de 1 000 logements vont voir le jour à l'ancienne papeterie et où nous espérons la construction d'une nouvelle zone commerciale, il apparaît crucial d'anticiper et de prendre en compte l'évolution des flux et des déplacements dans notre commune. Le premier but de cet observatoire sera de faire un bilan des déplacements afin d'élaborer par la suite un véritable plan de circulation dans le respect de l'environnement et des citoyens.

Thierry Brun, Conseiller municipal vous reçoit au bureau du groupe Villabé pour Tous sur rendez-vous au Tél : 06 16 02 19 26, courriel :

thierrybrundrome@wanadoo.fr  
<http://touspourvillabe.canalblog.com>

## Collectes déchets



# Rappel important

### Ordures ménagères

Dans un conteneur de votre choix pour les ordures ménagères et déchets résiduels et tous les autres déchets pour lesquels vous avez un doute. La collecte des ordures ménagères a lieu :

**Tous les mardis et samedis**

### Les encombrants

Les objets sont limités à 100kg et leur volume doit être adapté à la manutention comme des meubles, vieilles ferrailles... Ils doivent être impérativement sortis le soir, veille de la collecte. (pas de gravats, ni pneus). La collecte des encombrants a lieu :

**Tous les 2 mois : les 1ers mardis de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.**



### Les verres

La collecte du verre a lieu : **Tous les jeudis des semaines paires.**

### Les emballages ménagers et les papiers

La collecte des emballages ménagers et des papiers a lieu : **Tous les Jeudis.**

### Les déchets verts

La collecte des déchets verts a lieu : **Les lundis. Sacs ouverts et branchages en fagots.**

### Attention :

**Sortir vos déchets la veille au soir de l'enlèvement.**

### Autres Déchets



Les déchets toxiques et dangereux comme les batteries, piles, tubes néon, halogènes, huiles usagées, filtres à huile, pneus, bouteilles de gaz, extincteurs, bidons contenant des produits toxiques, produits pharmaceutiques, gravats (plâtre et matériaux de construction), téléviseurs, écrans d'informatique, vitrages doivent être impérativement déposés à la déchetterie. Les DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) comprennent huiles de moteurs, batteries de véhicules, colles, solvants, vernis, piles, laques, engrais, produits d'entretien...

Une armoire pour la collecte des DMS est à votre disposition aux ateliers municipaux :

Les mardis de 13h30 à 19h et les samedis de 8h30 à 12h.

Ces déchets peuvent également être déposés à la déchetterie.

Un badge d'accès gratuit aux déchetteries est disponible aux ateliers municipaux ou en Mairie.

Pour obtenir ce badge, veuillez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

## Sport

# L'Étoile Sportive a 25 ans



L'étoile sportive de Villabé a fêté le 13 juin son 25<sup>ème</sup> anniversaire. Il y a presque 25 ans jour pour jour, en juin 1984, et les fanas de foot le savent, Michel Platini et les bleus donnaient à la France son premier trophée en battant l'Espagne 2/0 en finale du championnat d'Europe.

Le titre de gloire de l'Etoile Sportive, dépasse les coupes et les victoires remportées sur le terrain.

Elle représente, tout comme les autres associations de notre commune, la réussite d'un monde associatif sain et dynamique, créateur de ce fameux lien social si utile à l'épanouissement collectif et individuel, si profitable à la citoyenneté et donc à la commune.

Le Villabéen lui souhaite donc bon anniversaire, en espérant qu'elle continue comme l'a fait Michel Platini sur le terrain puis en dehors à défendre et développer les valeurs essentielles du football et du sport associatif !



# Mennecey Viandes

**BOUCHERIE  
CHARCUTERIE  
TRAITEUR**

17, rue de la Croix Boissée  
91510 Mennecey

Tél.: 01 64 57 00 25  
Fax: 01 69 90 00 29



## ZEN-SITIVE

*Un moment à soi rien que pour soi*

**SOINS RELAXANTS  
CORPS & VISAGE**  
A domicile ou en cabinet

**Détente & bien-être**

SOIN FACIAL JAPONAIS  
MODELAGE CORPS aux BAMBOUS  
MODELAGE CORPS SENSORIEL  
AMMA MASSAGE ASSIS sur CHAISE  
FUJITHERAPIE PIERRES CHAUDES  
AROMA-REFLEXOLOGIE (pieds, mains & visage)  
REFLEXOLOGIE PLANTAIRE THAI

**06 16 46 82 65**  
[www.zen-sitive.com](http://www.zen-sitive.com)

Soulagement douleurs & raideurs musculaires, anxiété & nervosité  
Sur rendez-vous du lundi au samedi : à domicile ou en cabinet à VILLABE

## TAXIS RADIO CORBEIL



St GERMAIN-LES-CORBEIL • St PIERRE-DU-PERRYAY • VILLABÉ  
SAINTRY-SUR-SEINE

**01 60 88 14 14**

BREAK  PRÉVENIR À LA COMMANDE

22 VOITURES 7J/7 TOUTES DISTANCES  
Tél. Borne - Gare : 01 64 96 26 00

## FAITES LES BONS GESTES POUR L'ENVIRONNEMENT

- Attention aux fuites : ne gaspillez pas l'eau !
- Evitez de jeter dans l'évier des produits polluants
- Respectez les doses des produits de lavage
- Limitez l'usage des désherbants



**Métallerie - Serrurerie - Chaudronnerie  
Charpente métallique - Cloisons amovibles  
Menuiserie aluminium - Immobilier d'entreprise**

Tél.: **01 60 89 81 40** Fax: **01 60 88 25 47**  
[www.breuzard.com](http://www.breuzard.com)

67, rue Emile Zola BP 307 91104 Corbeil-Essonnes Cedex



[www.eauxdelessonne.com](http://www.eauxdelessonne.com)

**N°Azur 0 810 391 391**  
PRIX D'UN APPEL LOCAL

du lundi au vendredi  
de 8h00 à 19h00  
et le samedi de 8h00 à 13h00

27 Route de Lisses  
91100 Corbeil-Essonnes



SOCIETE DES EAUX  
DE L'ESSONNE



**SAER**  
ENVIRONNEMENT SERVICE

**La collecte des déchets  
au service de l'environnement**

**01 64 56 03 63**  
[www.saer-semardel.fr](http://www.saer-semardel.fr)



**GÉOMÈTRES EXPERTS**

S.C.P. BOUILLÉ - MEYER - THIBERVILLE

59, rue Saint-Spire BP 67 - 91104 CORBEIL-ESSONNES Cedex  
Tél. : 01 60 88 37 45 - Fax : 01 64 96 30 15  
[bouille.meyer@wanadoo.fr](mailto:bouille.meyer@wanadoo.fr)

1, rue de la Loge aux Bergers BP 11 - 77820 LE CHATELET-EN-BRIE  
Tél. : 01 60 69 40 23 - Fax : 01 60 66 53 21  
[cabinet.thiberville@wanadoo.fr](mailto:cabinet.thiberville@wanadoo.fr)



Sortie Provins - Seine et Marne

# fête de la moisson

**DIMANCHE 30 AOÛT 2009**

Départ 9H30, retour vers 21H  
Rendez-vous parking de la Poste  
Plateaux champêtres le midi,  
inclus dans le tarif.

Renseignements au 01.69.11.19.71



Villabéens : 15€ adultes / 7€ enfants  
Extérieurs : 30€ adultes / 14€ enfants

THÈME 2009 :  
Les animaux de nos campagnes

Inscriptions en mairie à partir du 6 Juillet 2009

VILLABÉ